

# Jacques SIMOND - Stéphanie SIMOND-TISSOT - Alex TISSOT

## NOTAIRES ASSOCIES

45 Chemin des Bornes

Le Bourg - BP 7

74340 SAMOENS

Tél : (33) .04.50.34.40.08. – Fax (33).04.50.34.94.61.

simond.tissot@notaires.fr



### Fiche de renseignements

- Livret de famille du défunt et son contrat de mariage, s'il en existe un.
- Extrait de l'acte de décès du défunt.
- Expédition des jugements de séparation de corps ou de divorce éventuels concernant tant le défunt que les héritiers et légataires.
- Expédition de la donation entre époux que le défunt aurait pu faire.
- Testament que le défunt aurait pu faire, ou nom et adresse de la personne chez qui se trouverait un testament.
- Extrait des actes de naissance du conjoint, des héritiers et des légataires.
- Extrait des actes de mariage pour les héritiers et légataires mariés.
- Professions et adresses exactes des héritiers et légataires.
- Livret de famille ou tout document en tenant lieu pour tous les héritiers et légataires.
- Livrets de Caisse d'Epargne.
- Un relevé d'identité bancaire concernant chacune des banques et C.C.P. où est ouvert un compte au nom du défunt et de son conjoint en cas de communauté (compte joint y compris).
- Titres de bourse, nominatifs ou au porteur, au domicile.
- Tous documents concernant chacune des retraites et pensions que le défunt ou le conjoint percevait.
- Cartes grises de tous véhicules ayant appartenu au défunt et à son conjoint en cas de communauté.
- Tous renseignements ou documents concernant des créances.
- Tout contrat d'assurances-vie souscrits par le défunt ou son conjoint (en cas de communauté).

Renseignements relatifs à un fonds de commerce (consulter l'expert-comptable éventuellement)

- + Acte d'achat.
- + Kbis.
- + Numéro d'immatriculation à l'INSEE.
- + Polices d'assurances.
- + Bail.
- + Chiffres d'affaires et bénéfices commerciaux des trois dernières années.
- + Contrat de mise en location-gérance.
- + Inventaire du matériel.
- + Inventaire des marchandises avec leur valeur au jour du décès.

Renseignements sur les biens immobiliers:

+ Copies authentiques des actes d'acquisition d'immeubles (ventes, partages, attestations de propriété, échanges, procès-verbaux d'aménagement foncier agricole et forestier, procès-verbaux d'adjudication)

+ Relevé de cadastre (même ancien).

+ Décisions définitives de primes à la construction.

+ Baux et renseignements sur les locations consenties.

+ Dernières quittances de primes d'assurance des immeubles.

+ Nom et adresse du gérant.

+ Nom et adresse du syndic.

Tous renseignements concernant les dettes du défunt : toutes factures acquittées après le décès et pour une dépense antérieure au décès :

+ Frais de dernière maladie.

+ Frais funéraires.

+ Emprunts.

+ Dernier avis d'imposition.

+ Impôt sur la fortune.

+ Taxe foncière.

+ Taxe d'habitation.

+ Factures diverses.

Tous renseignements sur les secours dont aurait pu bénéficier le défunt au titre de l'Aide sociale, ou fonds National de solidarité.

Vous aurez également à fournir tous renseignements sur les donations ou constitutions de dot faites aux enfants pendant le mariage, sur les donations ou successions recueillies par le défunt ou son conjoint pendant le mariage, toutes ventes de biens propres ayant appartenu au défunt.